

MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

Problématique

- Problème de surcharge des sites
Dépassement du seuil de 40 us./h sur 8 mois en 2016 avec 25 j. > 60 et même un pic à 80 (malgré un élargissement des horaires 1/2 j par semaine)
- Problème de sécurité
Encombrement et difficulté de manœuvre des usagers (remorques) entraînant des tensions et de nombreux accrochages
- Problème de tri dans les bennes
Les gardiens étant occupés à faire la circulation, ils sont moins disponibles pour le conseil aux usagers et la qualité de tri dans les bennes n'est plus assurée (malgré un renfort de gardien les vendredi et samedi AM)



MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

Objectif principal : sécuriser les sites

- Régulation du nombre de véhicules
- Réduction de la vitesse
- Meilleure disponibilité du gardien et recentrage sur les missions premières (conseil, contrôle...)
- Meilleur suivi des usagers (notamment professionnels) et possibilité de blocage de certains usagers



MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS SUR LES DÉCHÈTERIES

Modalités de mise en place

- Barrières en entrée et en sortie
- Borne d'identification des usagers munis d'une carte d'accès
- Comptage plus fin des véhicules présents sur site (ajustement des horaires)
- Instauration d'une jauge de véhicules présents simultanément avec blocage automatique de la barrière en cas de surcharge

